

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION du 23 novembre 2019

### NIVEAU 4eme

#### ❖ Retours sur le questionnaire :

- Plus de trois quarts des parents qui ont répondu, pensent que leur enfant s'adapte bien au rythme de la 4<sup>e</sup>.
- Globalement les parents sont à un bon niveau d'information. Néanmoins quelques précisions sont nécessaires :
- Le **brevet** des collègues (DNS), ainsi que le stage de 3<sup>e</sup> seront abordés au troisième trimestre de cette année
- Le livret scolaire unique (**LSU**) : il y a un souci avec l'outil car les saisies concernant une année seront perdues lorsque l'outil se ré-initialise pour l'année scolaire suivante. Les compétences du cycle 4 sont travaillées de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, ce qui explique le remplissage officiellement en fin de 3<sup>ème</sup>, sauf pour les élèves qui quitteraient l'établissement avant. Dans ce cas, le LSU sera renseigné à la fin de l'année.
- **L'orientation** commence en 4<sup>e</sup>. Les « Carnet de route d'orientation » sont déjà distribués aux élèves. C'est un outil dédié aux élèves et non aux professeurs : il s'agit d'aider les jeunes à se poser des questions sur eux même, et faciliter ainsi le dialogue. Il sera récupéré à la fin de l'année pour la 3<sup>e</sup>.

#### ❖ Anglais

[Demandes d'informations sur le programme et sur la méthode](#)

[Demandes pour travailler plus l'oral et avoir plus d'exercices](#)

- Normalement la méthodologie et le programme ont été expliqués aux parents par les professeurs lors de la réunion de rentrée. Il faut vérifier au début du cahier de la matière concernée, une note explicative du professeur est parfois collée. Le programme est aussi dans le manuel numérique, qui est réparti sur les 3 années du cycle 4 (5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>). En cas de besoin, il est toujours possible de prendre rendez-vous avec les professeurs.
- Le manuel numérique permet de travailler la compréhension orale.

- Mêmes remarques sur la méthodologie et le programme de **français**
- (hors réunion) : un lien de l'Education Nationale qui résume les points abordés dans chaque discipline au cycle 4 (5°, 4° et 3° - puisque nous travaillons désormais en cycle, non plus en année) : [https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Cycle\\_4\\_-\\_cycle\\_des\\_appfondissements\\_classes\\_de\\_5e\\_4e\\_et\\_3e](https://www.education.gouv.fr/cid81/les-programmes.html#Cycle_4_-_cycle_des_appfondissements_classes_de_5e_4e_et_3e)

#### ❖ Parfois un devoir surveillé est donné alors que le précédent n'a pas été corrigé

Cela poserait un problème s'ils sont en lien, ce qui est plutôt rare. Dans ce cas, il faudrait voir avec le professeur concerné. En général, cela concerne des domaines différents.

#### ❖ Il y a eu plusieurs absences des professeurs depuis la rentrée

Les absences prévues (formation, encadrement, voyages scolaires, ...) sont normalement prises en compte dans la progression de l'enseignement, et les parents et élèves en sont alors informés. Lorsque cela est possible, les enseignants récupèrent ces absences. En revanche, l'anticipation est impossible en cas de maladies ponctuelles ...

Pour précision, beaucoup de professeurs sont en formation avec la réforme du lycée et du baccalauréat. Certains d'entre eux sont également professeurs de collège, ce qui explique le nombre accru d'absences.

#### ❖ Demande de voyages linguistiques pour tous

Cette année, les voyages en 4e sont soit à Buren (pour l'allemand), soit à Londres (pour 2 classes), par conséquent deux demi-classes (espagnol) n'auront pas de voyage. Il faut demander à être prioritaire pour les prochains voyages.

Les voyages linguistiques se font souvent dans un cadre d'échanges. Malheureusement il y a un désintérêt pour la langue française à l'étranger. A cela s'ajoutent les mauvaises conditions d'accueil, notamment en Angleterre. Lorsque l'on part avec beaucoup d'élèves, on doit faire appel à de très nombreuses familles et il est impossible d'y contrôler les conditions d'accueil pour chaque élève.

Pour les plus motivés à travailler une langue étrangère, un court séjour en immersion totale est bien souvent plus efficace.

#### ❖ Comment rattraper les cours en cas d'absence

Les élèves doivent s'organiser. L'idéal serait de constituer des trinômes pour recouper deux sources d'information.

S'il y a eu un DS pendant l'absence, les professeurs s'arrangent pour trouver un créneau pour le rattrapage du DS. Pour rappel, le règlement intérieur de l'école stipule qu'un élève doit être à jour en revenant en classe. Dans la réalité, les professeurs sont plus souples et laissent quelques jours pour rattraper.

#### ❖ Existe-t-il des cours de soutien ? Quels accompagnements pour les élèves en difficulté ?

Les accompagnements sont en fonction du degré de difficulté de l'élève.

- Pour des difficultés ponctuelles, cela peut être un moment pris sur le **temps de pause** pour se faire réexpliquer par le professeur.

- Il existe aussi la solution **Tutojeune** ouverte à tous : des lycéens se sont organisés à travers une association pour venir en aide à ceux qui la demandent. Le soutien est d'une heure par semaine, et cela quelle que soit la matière. Des circulaires ont été distribués aux élèves identifiés par les enseignants. Les affiches d'inscription sont encore visibles au 2<sup>e</sup> étage.
- Pour certains enseignants, un **tutorat** au sein d'une classe peut aussi être mis en place, sur accord des parents. Deux élèves travailleraient ensemble sur des fiches de suivi, préparées par l'enseignant.
- Naturellement certaines **élèves** s'organisent déjà pour travailler ensemble au CDI, ou à l'extérieur de l'école
- Dans le cadre du « **Devoirs faits** » proposé par le ministère, un temps d'étude supervisé par un professeur (rémunéré par le ministère)
- Un programme personnalisé de réussite éducative (**PPRE**) est un plan d'actions individualisées mis en place pour chaque élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité :
  - o Formaliser par écrit un diagnostic des objectifs
  - o Limité à 6 semaines, renouvelable une fois
  - o Tous les professeurs principaux ont déjà contacté les familles nécessitant une aide approfondie
- Tous les élèves doivent penser à **l'orientation**. Pour les moins à l'aise, la question de l'orientation doit être abordée rapidement, l'objectif n'est pas de pointer un échec, mais de trouver un autre tremplin. Comme pour le PPRE, les familles dont les enfants sont actuellement identifiés comme fragiles au regard des attentes en 3<sup>ème</sup> ont déjà été contactées par l'équipe éducative. Attention à la période d'inscription si la solution de changement d'établissement est envisagée.

### ❖ Rencontres professeurs / parents

Prévues pour le 27/01. Les échéances sont moins importantes en 4<sup>e</sup> que pour les autres niveaux, ce qui explique cette date tardive.

Les parents seront informés de la date d'ouverture des prises de rendez-vous qui aura lieu après les vacances de fin d'année.

Mme Rinuccini aura la main pour lancer l'ouverture des inscriptions (ce ne sera donc pas à minuit comme lorsque c'est fait en automatique)

### ❖ Conférences (Hors réunion)

Madame Rinuccini souhaite préciser des informations qu'elle n'avait pas encore en totalité au sujet des conférences prévues cette année en 4<sup>°</sup> :

- la question de l'égalité homme-femme a été abordée lors de la **Journée du Droit** début octobre (ainsi qu'un rappel sur le harcèlement via les réseaux sociaux), à laquelle 4 élèves volontaires par classe ont participé pour répercuter ensuite ce contenu à leurs camarades.
- le 12/12 est prévue une intervention d'une heure (par groupe de deux classes) sur le thème des **addictions** (alcool, tabac, cannabis et autres drogues) au regard de la loi et des conséquences judiciaires.
- le 13/01 interviendront des étudiants en pharmacie sur le même thème, mais pour aborder les **questions de santé** cette fois-ci.
- le 3/02, chaque classe aura une intervention de 2h pour sensibiliser les adolescents sur les **risques liés à l'utilisation d'Internet** (réseaux sociaux, harcèlement, pornographie,...) et des jeux vidéo.

- Resteront à prévoir un rappel spécifique sur le **harcèlement au collège**, sur le **sommeil** et sur les **relations affectives à l'adolescence...** plutôt en fin d'année !

\*

\*

\*